

L'histoire du tableau volé de Toyen

La trouvaille du tableau

Il y a 20 ans, en 1992, le tableau *Severní krajina* (Le paysage hivernal) d'une femme peintre tchèque surréaliste connue – Toyen – a été volé. Ce tableau appartenait à la famille de Mlada Filípková et c'était un trésor de la famille car ils l'avaient directement de Toyen. Les voleurs ont, avant leur arrestation, réussi à le vendre. En 2009, la police l'avait finalement retrouvé quand le nouveau „propriétaire“ avait essayé de le vendre pour quelques millions de couronnes tchèques. Même l'Interpol européen s'occupait de ce cas à cause de l'importance internationale du tableau. La télévision a informé le public sur cette réussite le 7 avril 2009. Quelques mois auparavant les voleurs de ce tableau ont été arrêtés à Nový Bydžov ou a été entre autres soustrait un tableau de Jan Zrzavý. Deux faits étaient intéressants : 1) à ce moment là les propriétaires du tableau avait l'espoir que le tableau leur soit rendu même si longtemps après le vol et 2) que le tableau a servi de modèle pour la création d'une soit-disante „variante“ – du tableau original connu. La contrefaçon du tableau a été vendu dans une galerie à Prague en 2001. Vous pouvez trouver et comparer ces deux tableaux dans les sections „Contrefaçons en République Tchèque - la liste“ ou „La police cherche“.



Severní krajina de Toyen, source: ČTK, auteur: Policie ČR

L'histoire continue

Le 19 janvier 2011 a parcouru un procès suivant au tribunal départemental à Benešov qui était étroitement lié au tableau volé de Toyen. Trois hommes ont été accusés d'un acte criminel – faute d'essayer de légaliser ce tableau volé. Josef Běhunčík, le propriétaire actuel; Pavel Filip qui devait arranger la vente du tableau et Patrik Šimon, un collectionneur d'art. Ils ont offert aux anciens propriétaires une somme de 1,8 millions de couronnes tchèques (€72.000) en échange de l'effacement de ce tableau du registre des objets volés de la police.

Le prix du tableau fut en cet instant environ 5 millions CZK. Ce jour là aucune décision n'a été prise à cause de l'absence des témoins et manque de temps.

Le procès continua le 21 avril 2011. Le seul témoin fut le curateur principal de la Galerie de la capitale de Prague Karel Srp. Sa déclaration contenait quelques faits intéressants. Malgré sa qualité d'auteur d'un livre décrivant l'oeuvre de Toyen il ne se considère pas être un expert de Toyen. Une autre surprise fut son travail avec les sources, surtout avec les photographies, lesquelles il utilise dans ses livres. Il ne pouvait pas se souvenir qui lui avait dit que l'oeuvre était contrefait et quand. Il est surprenant que le fait que l'oeuvre soit volé ne l'intéresse pas. La raison est que sa galerie ne vend et n'achète pas de tableaux. Il ne travaille même pas avec la database de la police des tableaux soustraits PSEUD. Ceci est une information choquante chez un curateur d'une institution de tel importance. Il confirma l'authenticité de l'oeuvre retenu et exclua des variations et copies avec lesquelles travaille la défense. Il a mentionné qu'une fois il a vu une variation il y a longtemps dans une galerie à Prague, rue Revoluční. En la regardant il a réalisé que ce n'était pas l'oeuvre de Toyen, mais une contrefaçon. Rien n'était annoncé à la police. Ne devrait-il pas être une obligation de ces personnes d'annoncer de tels cas à la police?

Aucun résultat

Un an après parcouru un autre procès au tribunal à Benešov. Quand un observateur fait attention à ce qui se passe dans la salle il réalise pourquoi tout prend un si long temps. On présente les preuves qui ne prouvent et expliquent rien. Trois témoins – les experts et connaisseurs de l'art – furent interrogés. Le résultat de leur si longue interrogation fut qu'il ont confirmés que le tableau Severní krajina, qui fut en ce moment en possession du tribunal, est vraiment celui-là qui fut volé. Tout ça on le savait déjà de l'année dernière.

Une mauvaise nouvelle pour les propriétaires d'objets d'art volés

Le 22 Octobre 2012 au tribunal départemental de Benešov, trois hommes Běhunčík, Šimon et Filip ont été libérés de la plainte en disant que l'acte qui a été fait n'a pas été un acte criminel. La juge s'est inhabituellement longtemps préoccupé de comment Běhunčík a acquis le tableau et n'a pas dédiée assez de temps aux autres accusés Šimon et Filip et leur activités concernant le contact avec les anciens propriétaires du tableau. Le résultat n'est pas du tout favorable pour ces derniers. Ils se rendaient au tribunal pendant trois ans, vu leur tableau familiale qui a leur été volé et croyaient qu'il leur serait rendu. Maintenant il est très possible qu'il leur ne sera jamais rendu. Le résultat de ce procès entier ne rappelle pas vraiment la justice ni la protection de la propriété. C'est plutôt une instruction pour les voleurs et marchants avec d'objets d'art volés. Le cas n'est pas fini, l'avoué a fait appel. Nous pouvons voir que pour les victimes il serait plus facile d'accepter de l'argent proposé et ainsi sauver les dépenses pour les procès et trois ans d'incertitude. Malheureusement, les victimes ne peuvent pas faire confiance aux tribunaux et à la police.

Une autre mauvaise nouvelle pour les anciens propriétaires du tableau de Toyen

Le 26 mars 2013 le tribunal départemental de la Bohême centrale a refusé l'appel de l'avoué sur la sentence absolutoire du tribunal de Benešov. Vingt-et-un ans après, les anciens propriétaires ne sont pas plus près de leur tableau. Les accusés Běhunčík, Filip et Šimon sont d'après la décision innocents. L'acte pour lequel ils furent accusés n'est pas un acte criminel. Si l'institut de la revendication se sera pas utilisé, l'on cherchera une solution par la voie d'une plainte civile pour la détermination de la possession. Le propriétaire actuel Běhunčík,

et probablement aussi le propriétaire précédent Josef Antoř, vont prouver qu'ils ont acquis le tableau en bonne foi. L'institut de la prescription acquisitive, sur qui s'appuie la décision du tribunal, peut arriver seulement au cas où l'objet fut acquis en bonne foi. Le futur nous montrera la suite...

Sources:

<http://aktualne.centrum.cz/domaci/kauzy/clanek.phtml?id=634121>

<http://benesovsky.denik.cz/zlociny-a-soudy/obraz-toyen-ceka-dal-v-depozitu20110120.html>

http://www.lidovky.cz/znalec-toyen-ukradena-severni-krajina-je-prava-fq7-/kultura.aspx?c=A110421_133204_ln_kultura_wok

http://benesovsky.denik.cz/zpravy_region/obraz-nema-i-nadale-sveho-vlastnika20120119.html

http://praha.idnes.cz/soudni-spor-o-obraz-severni-krajina-malirky-toyen-fse-/praha-zpravy.aspx?c=A121022_1843776_praha-zpravy_sfo